



D.2019.04.10.7.16

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Avril 2019

7 – PROJETS TERRITORIALISES

7.16 – Connexion Ligne B - Autorisation de signer le marché n° CLB 2018 13570 M à conclure avec le groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA pour la maîtrise d'œuvre de l'opération CLB

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X	X M.Guyot (a/c du point 6.1)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Aujoulat)	
CHOLLET François		X (M. Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X (a/c du point 2.3)		X (jusqu'au point 2.2)
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.

Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.

Par délibération D.2019.02.06.1.4 en date du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait les ajustements de programme d'opération ainsi que le report de la mise en service à la fin 2025 sans modification de l'enveloppe globale de l'opération.

Le présent marché de maîtrise d'œuvre concerne la conception et la réalisation du génie civil de l'opération Connexion Ligne B (gros œuvre, second œuvre, équipements non liés aux systèmes, sous-systèmes et aménagements urbains) en dehors du système VAL proprement dit.

Cette mission de maîtrise d'œuvre (ingénierie et architecture) comprend toutes les missions de base de maîtres d'œuvre et des missions complémentaires telles que la rédaction de dossiers administratifs, techniques, réglementaires et de sécurité, la coordination et la synthèse des déviations des réseaux, la mission OPC, ...

Le budget des travaux objets du présent marché est de 89,2 millions d'euros HT (valeur janvier 2017).

Le marché comprend 4 tranches :

- Une tranche ferme qui comprend les missions Avant-Projet, Projet, ACT, OPC phase études et des missions complémentaires (définition des besoins, études et suivi pour les reconnaissances et expertises nécessaires à l'opération ainsi que pour les travaux préparatoires y compris déviations de réseaux ; synthèse et coordination des études de déviations des réseaux, dossiers de procédures administratives, ...) ;
- Une tranche optionnelle 1 qui concerne le suivi des travaux préparatoires ;
- Une tranche optionnelle 2 qui concerne le suivi des travaux de déviations de réseaux ;
- Une tranche optionnelle 3 qui concerne le suivi des travaux pour l'ensemble des ouvrages bâtiments, aménagements et équipements hors système VAL.

La durée prévisionnelle du marché est de 96 mois.

La passation de ce marché se fait dans le cadre d'une procédure négociée après mise en concurrence conformément à l'article 74 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 6 juillet 2018 aux publications du JOUE et BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des candidatures a été fixée au 14 septembre 2018 à 12h00.

Six (6) groupements d'entreprises ont remis un dossier de candidature dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Par décision en date du 16 octobre 2018, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a décidé de retenir les candidatures suivantes :

- Groupement EGIS RAIL – Explorations Architecture
- Groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA
- Groupement ARTELIA Ville & Transport SAS – BG Ingénieurs Conseils SAS – AB Thème Associés – HARTER Architecture – LAVIGNE-CHERON

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-16D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Le dossier de consultation a été transmis aux candidats le 18 octobre 2018, pour une date limite de remise des 1^{ères} offres fixée au 3 décembre 2018 à 12h00.

Les trois groupements retenus au stade de la candidature ont remis une 1^{ère} offre.

Les plis contenant la 1^{ère} offre ont été ouverts le 3 décembre 2018.

Après analyse des 1^{ères} offres, les trois candidats ont été conviés, par lettre en date du 21 décembre 2018, à une séance de négociation dont l'ordre du jour a été fixé préalablement par courrier en date du 21 décembre 2018 pour chacun des candidats.

Les candidats ont été invités à remettre, pour le 21 janvier 2019, un mémoire en réponse aux demandes de précision ou questions, formulées en annexe du courrier de convocation adressé à chacun des candidats.

A l'issue des séances de négociation, les 24 et 25 janvier 2019, chacun des trois candidats a été invité à mettre à jour son offre et donc à remettre une 2^{ème} offre dans un délai de 21 jours.

Les 3 groupements ont remis une 2^{ème} offre les 14 et 15 février 2019.

Les plis contenant la 2^{ème} offre ont été ouverts le 15 février 2019.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du **26 mars 2019**, attribué le marché au **groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA** pour un montant de **5.790.090,50 € HT**.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le **groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA**.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer avec le **groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA** le marché n° CLB 2018 13570 M concernant la maîtrise d'œuvre relative à la conception et à la réalisation de l'opération Connexion Ligne B pour un montant de **5.790.090,50 € HT**.

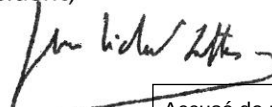
ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190412-20190410-7-16D- DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
